

flot s'il raisonnait comme le député à l'égard des programmes d'expansion industrielle.

J'aimerais bien souligner que, d'une façon générale, j'appuie les raisons du député. J'aimerais bien, moi aussi, donner plus d'importance aux programmes civils et affecter plus de dépenses à la recherche et au développement. Je ne nie pas le fait, toutefois, que les dépenses militaires revêtent un certain aspect civil et viendront aider, tôt ou tard, le secteur civil de l'industrie.

Si mon honorable ami avait étudié les détails de l'affaire, il constaterait qu'un industriel canadien qui tire parti de nos programmes peut obtenir autant pour un projet civil que pour un programme de défense. Nous sommes toujours en quête d'un juste équilibre.

Le député a parlé du discours que j'ai prononcé devant les représentants de l'aéronautique canadienne, où j'aurais dit, d'après lui, «Votre intérêt est le mien». Je n'ai pu retrouver la phrase en question dans le texte, mais j'avais peut-être improvisé, comme cela m'arrive parfois. Aux pages 14 et 27 de mon discours, je parlais des projets de caractère civil et militaire. Je relève par exemple, à la page 27, les propos suivants:

Néanmoins, il y aurait bien des mesures à prendre pour assurer un meilleur équilibre entre l'activité de la défense et l'activité civile dans l'ensemble de l'industrie aéronautique.

Les ventes de l'industrie s'équilibrent actuellement sur les plans militaire et civil, soit environ moitié-moitié. Nous devons consciencieusement chercher à conserver et à augmenter, au besoin, notre production astronautique sur le plan civil.

Je remercie donc le député d'avoir signalé ce point, car il me donne l'occasion de revenir sur ma déclaration à ce moment-là.

Le député de Saint-Jean-Lancaster m'a demandé de veiller aux mouvements qui se dessinent dans l'Agence de développement rural. Je comprends la difficulté qui se pose dans son cas. On a décidé de désigner certains secteurs de sa région comme endroits où un développement s'impose; il s'agit, je crois, de Saint-Jean, Halifax, Dartmouth et Moncton. Mais cette désignation ne pourra s'effectuer tant que la mesure législative ne sera pas présentée à la Chambre. Cette situation a engendré, au dire du député, des retards déplorables. Je ne saurais empiéter sur la sphère d'influence du ministre des Forêts et du Développement rural, mais je vais tâcher d'adopter la manière délicate et compréhensive du député pour signaler ce problème au ministre en question.

Le député d'Edmonton-Ouest manifestait un peu d'inquiétude au sujet du programme de remise des droits de douane sur l'équipement et il m'a demandé de lui en ventiler les frais

d'administration. Les traitements s'élèveront à \$382,000. Toutefois, je m'empresse d'ajouter qu'il n'en coûtera rien au gouvernement. Quant aux dépenses du ministère, le gouvernement retiendra les droits de 15 p. 100 sur la première tranche de \$500 de la valeur de chaque importation. On estime que puisqu'il y a maintenant entre 500 et 1,000 demandes de remise par mois, plus d'un million de dollars rentreront ainsi dans les caisses de l'État, ce qui permettra de récupérer les frais d'administration. J'ajouterai aussi que la Commission abaissera le coût de fabrication dans l'industrie canadienne de 45 millions de dollars et, de ce fait, permettra à l'industrie canadienne d'être plus compétitive tant sur le marché intérieur que sur les marchés internationaux.

[Français]

Je désire remercier mon excellent ami, le député de Missisquoi (M. Forest), de ses bonnes paroles à mon endroit et des excellents conseils qu'il me donne, de la façon généreuse qu'on lui connaît. L'industrie textile m'intéresse également pour au moins deux raisons; la seconde étant que je suis député d'une circonscription où l'industrie textile constitue, comme dans la sienne, une partie très importante de l'économie locale. C'est un des sujets sur lesquels j'aimerais, au cours des quelques années à venir, exercer une influence personnelle.

Cette industrie canadienne, au Canada, comme l'a dit l'honorable député, et je le répète, a besoin d'être rationalisée; il faut absolument, au cours des prochains mois, établir un plan à long terme. L'honorable secrétaire parlementaire a insisté là-dessus, à l'instar des propriétaires d'usines et des chefs syndicaux, qui nous ont présenté un rapport il y a quelques mois. C'est ce sur quoi je vais consacrer également le meilleur de mes énergies.

Je tiens cependant à dire à l'honorable député qu'il y a présentement une revue qui se fait, au niveau interministériel, sur la politique à l'égard des pays à faibles salaires, de façon à déterminer si nous faisons tout ce qui est nécessaire dans ce domaine-là. Évidemment, je n'ai pas besoin de lui répéter que le consommateur canadien a également des intérêts et que le Canada, un pays qui exporte des marchandises dans un éventail tellement large, peut difficilement jouer une politique protectionniste dans un secteur et exiger que les autres pays n'en fassent pas autant dans d'autres. Il y a évidemment plusieurs intérêts à sauvegarder, et c'est d'ailleurs pourquoi mon honorable ami a insisté sur la solution à long terme. Certains fonctionnaires de mon ministère font présentement des études sur